



Confection des repas sur place et fourniture de denrées au restaurant scolaire de LARUSCADE

Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics. Date limite de remise des offres : le Lundi 12 Novembre 2018 à 12h00.

Acte d'engagement

Pouvoir Adjudicateur:

Ville de LARUSCADE 106 Le Bourg 33620. Tél. 05 57 68 67 18

Courriel: direction@mairie-laruscade.fr

Site: www.mairie-laruscade.fr

ARTICLE 1 – CONTACTS

Autorité compétente pour signer le marché : Monsieur le Maire de LARUSCADE.

Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (art 109 CMP) :

Monsieur le Maire de LARUSCADE

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de Saint SAVIN de BLAYE

Téléphone: 05 57 58 36 11.

Adresse: 33620 Saint SAVIN de Blaye

ARTICLE 2 – CONTRACTANT

1- Le signataire (candidat individuel):
Je soussigné, M
□ agissant pour mon propre compte
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse postale :
Adresse electronique :
Numero de telepnone :
Numéro de télécopie :
Numéro SIRET : Code APE :
Numéro de TVA intracommunautaire :
Numéro d'immatriculation au registre de :
Je soussigné, M
□ agissant pour le compte de la société
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse postale :
Adresse electronique.
Numéro de téléphone :
Numero de telecopie :
Numéro SIRET : Code APE : Numéro de TVA intracommunautaire :
Numéro d'immatriculation au registre de :
Désigné dans le marché, sous le nom " titulaire " ;
 après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés; M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché. M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.
L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.
2- Le mandataire (candidat groupé), Je soussigné, M
Agissant en qualité de : désigné mandataire
□ du groupement solidaire,
□ solidaire du groupement conjoint,
□ non solidaire du groupement conjoint,
Nom commercial et dénomination sociale :
Adresse postale :
Auresse electronique.
Numero de telepnone :
Numéro de Télécopie :

Nullero Sikei:	Code APE:	
Numéro de TVA intracommunautaire :		
Numéro d'immatriculation au registre de :		
CO-TRAITANT 1:		
Nom commercial et dénomination sociale :		
Adresse postale :		
Adresse électronique :		
Numéro de télécopie :		
Numéro SIRET :	Code APE :	
CO-TRAITANT 2 :		
Nom commercial et dénomination sociale :		
Adresse postale :		
Adresse électronique :		
Numéro de téléphone :		
Numéro de télécopie :		
Numéro SIRET :	Code APE :	

Codo ADE .

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

* Condamnation définitive :

Numára CIDET.

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal;

Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :

Pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

* Liquidation judiciaire:

Ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

* Redressement judiciaire:

Ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

* Situation fiscale et sociale :

avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de consultation des entreprises,

Je m'engage sans réserve et conformément aux pièces du dossier de consultation des entreprises, à exécuter les prestations demandées aux prix et dates indiqués ci-après ; L'offre du groupement à exécuter les prestations demandées.

Le présent engagement ne me lie que si son acceptation est notifiée dans le délai de quatrevingt-dix jours (90) à compter de la date limite de réception des offres fixée dans le dossier de consultation des entreprises.

ARTICLE 3: OFFRE DE PRIX

Le candidat s'engage à livrer les repas tels que décrits au C.C.T.P. et aux prix suivants :

<u>Repas 5 composantes</u> : Les prix sont transcrits en Chiffres et en Euros.
Prix unitaire du repas enfant maternelle PS et MS H.T:
Prix unitaire du repas enfant maternelle PS et MS T.T.C.:
Prix unitaire du repas enfant de l'école primaire et maternelle GS HT
Prix unitaire du repas enfant de l'école primaire et maternelle GS T.T.C:
Repas 4 composantes : Les prix sont transcrits en Chiffres et en Euros.
Prix unitaire du repas enfant maternelle PS et MS H.T:
Prix unitaire du repas enfant maternelle PS et MS T.T.C.:
Prix unitaire du repas enfant de l'école primaire et maternelle GS HT
Prix unitaire du repas enfant de l'école primaire et maternelle GS T.T.C:
Repas 5 composantes: Les prix sont transcrits en Chiffres et en Euros.
Prix unitaire du repas adulte H.T :
Fix unitaire au repas adulte 1.1.C.
Goûter enfant Garderie 2 composantes: Les prix sont transcrits en Chiffres et en Euros.
Prix unitaire du goûter H.T:
Prix unitaire du goûter T.T.C:
<u>Goûter enfant Garderie 3 composantes:</u> Les prix sont transcrits en Chiffres et en Euros.
Prix unitaire du goûter H.T:
Prix unitaire du goûter T.T.C:
Taux de la T.V.A.:%
1 aux ue tu 1. v.A/0
Le présent marché est conclu à prix fermes, unitaires et révisables annuellement.
T,
ALe
Le titulaire *
* Apposer le cachet de la société et préciser les noms et qualité du signataire. NB – Faire précéder la signature par la mention manuscrite : « Lu et Approuvé ».
NB – Faire précéder la signature par la mention manuscrite : « Lu et Approuvé ».
ARTICLE 4 : DÉLAI DE VALIDITÉ DE L'OFFRE
Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres fixées 90 jours à compter de la date limite de
remise des offres.
ARTICLE 5 : DURÉE DU MARCHÉ
Le présent marché est conclu pour une durée de 36 mois, soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022, avec 3
renouvellements à date anniversaire en 2020, 2021 et 2022.
ARTICLE 6: PAIEMENT
L'acheteur – Commune de LARUSCADE – se libérera des sommes dues au titre du présent marché, dans les
conditions et délais règlementaires en matière de comptabilité publique, en faisant porter le montant au créd
du compte suivant (joindre un RIB) :
Compte ouvert au nom de
Compte ouvert au nom de :
Banque ou C.C.P.:
Dunque ou oron.

ARTICLE 6 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

Le présent acte d'engagement, le C.C.A.P., le C.C.T.P., le règlement de la consultation, le bordereau des prix unitaires.

Àle	nt(s)	
<u>ARTICLE 7 : DÉCISION DU POUVOIR ADJU</u> Est acceptée la présente offre pour valoir acte d		
À Laruscade, le Signature et Cachet du représentant du pouvoir adjudicateur .		
ARTICLE 8 : NOTIFICATION DU MARCHÉ	AU TITULAIRE	
En cas de remise contre récépissé : Le titulaire signera la formule ci-dessous : « Reçu à titre de notification une copie du présent marc		
	ALeLe titulaire *	

En cas d'envoi en LR AR:

Vu et Accepté sans réserve,

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

^{*} Apposer le cachet de la société et préciser les noms et qualité du signataire. NB – Faire précéder la signature par la mention manuscrite : « Lu et Approuvé ».